

# Documents nécessaires pour l'ouverture d'un compte



- Pièce d'identité
- Carte étudiante/attestation de scolarité
- Un justificatif de domicile de **moins de 3 mois**

-Si vous êtes locataire ou propriétaire :

Photocopie recto verso de la dernière facture de consommation (et non l'échéancier) établie à votre nom par l'un des organismes suivants :

France Télécom / EDF / GDF / Société de distribution d'eau, d'électricité ou de gaz

**OU** Facture à votre nom d'un opérateur de téléphonie fixe ou mobile (Free, SFR, Orange ou Bouygues Telecom) ou d'un fournisseur d'accès Internet avec « Box » autre que France Télécom/Orange. Le nom et l'adresse figurant sur votre pièce d'identité doivent être identiques à ceux de la facture.

**OU** Attestation d'assurance habitation à votre nom (original, à l'exclusion de l'avis d'échéance) hors contrat BNP PARIBAS

**OU** Contrat de bail et/ou les quittances de loyer

-Si vous êtes hébergé(e) par un tiers ou si vous ne disposez pas de justificatif de domicile à votre nom :

Attestation d'hébergement signée par le logeur (utiliser l'attestation d'hébergement BNP Paribas)

**ET** Photocopie lisible d'une pièce d'identité en cours de validité du logeur (recto verso)

**ET** Photocopie d'un justificatif de domicile au nom du logeur (parmi ceux mentionnés ci-dessus)



**BNP PARIBAS**

La banque  
d'un monde  
qui change